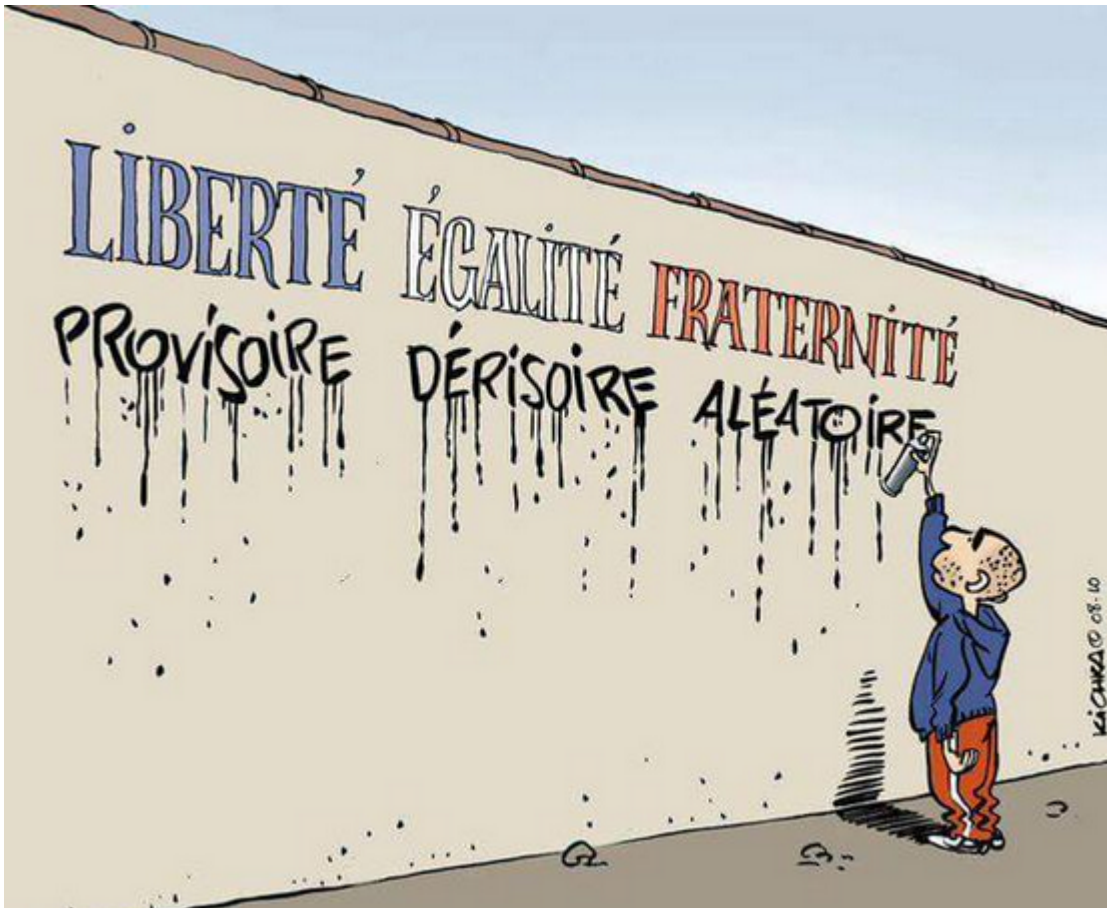


La nationalité française accordée à une racaille algérienne, refusée à une Allemande assimilée...



Jamais mieux qu'en France ces dernières années, la célèbre phrase de Coluche « **Les hommes sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres** »... paraphasant Georges Orwell dans « La ferme des animaux », n'aura été plus scandaleusement démontrée.

<http://www.deslettres.fr/lettredaldous-huxley-a-georgesorwell-la-soif-de-pouvoir-peut-etre-tout-aussi-bien-satisfaite-en-suggestant-au-peuple-daimer-sa-servitude/>

Ainsi deux demandes de naturalisation française, demandées par

une Algérienne et une Allemande, viennent d'être traitées de manière diamétralement opposée, et de la plus abjecte manière, car totalement injuste.

J'imagine que les citoyens qui persistent à gober tous les poncifs véhiculés par les médias aux ordres du pouvoir, dûment relayés par les associations bidon également gavées de grasses subventions, trouveront toutes sortes d'explications pour justifier cette nouvelle démonstration de « deux poids, deux mesures » appliqués envers deux femmes ayant réclamé la nationalité française.

Il serait bon qu'ils les portent à notre connaissance, car cela ne saute pas aux yeux !

1/ **Bien que condamnée en juin 2017 pour avoir orchestré l'agression à Vitry-le-François (Marne) de la conseillère régionale Linda Munster, Fatma Bensbaa née en 1990 à N'Gaous, en Algérie,** vient d'obtenir la nationalité française, et s'est même vue invitée à s'exprimer par les « services de l'Etat », lors de la cérémonie organisée à la sous-préfecture ; qu'elle a d'ailleurs prestement quittée, sans même prendre la peine de partager le pot offert aux nouveaux « français ».



Fatma, digne d'être française, malgré une condamnation !

<http://www.fdesouche.com/953353-condamnee-en-aout-naturalisee-jeudi-a-vitry-le-francois-lunion-fr#>

2 / En revanche en octobre dernier, pour **Antie Wichmann, Allemande** de 51 ans, vivant en France depuis 25 ans, en couple avec un Français, et dont le fils est Franco-Allemand, **la Préfecture du Gard a décidé d'ajourner sa demande de deux ans** au motif suivant : « *l'examen de votre parcours professionnel, apprécié dans sa globalité, ne permet pas de considérer que vous avez réalisé pleinement votre insertion professionnelle* »



Antie, devra patienter... son parcours professionnel non validé après 25 ans !!!

<https://www.dreuz.info/2017/10/12/gard-la-nationalite-francaise-refusee-apres-25-ans-de-vie-sur-le-territoire/>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/gard/nimes/gard-apres-25-ans-france-elle-se-voit-refuser-nationalite-francaise-1347163.html>

Elle remplit donc tous les critères requis : régularité de séjour en France, intégration dans la communauté, maîtrise de la langue française et absence de condamnations pénales... mais cela ne semble pas assez pour la préfecture du Gard !

« Antje ne comprend pas cette décision : "Ma démarche est purement personnelle et ne m'apporte aucun avantage particulier. La France et l'Allemagne sont mes deux pays. Dans le contexte des événements actuels, je me sens même plus proche de la France, c'est pour cela que cette décision me touche autant. »

Si la nationalité française est refusée à une femme méritante, vivant et travaillant en France depuis si longtemps, n'ayant jamais suscité de scandale ni fomenté de complot envers aucun citoyen, **et témoignant de son réel amour de la France...** à qui la donneront-ils ?

La réponse est limpide : aux migrants, exclusivement aux migrants, et pour peu qu'ils soient islamistes (*l'immense majorité*) leurs demandes seront prioritaires sur toutes autres, c'est cela l'Egalité de nos jours en Macronie !

Ne s'expliquant pas cet ajournement, Antje, qui devra refaire tous son parcours administratif et repostuler, a l'intention de tenter un recours auprès du ministère.

Pour apporter votre aide à cette femme qui mérite amplement la nationalité française, bien plus que celle qui vient de l'obtenir malgré son comportement de racaille et sa condamnation, exprimez-vous rapidement, par téléphone, courriel ou courrier postal :

Soit auprès de la Préfecture du Gard

Adresse postale : 10 avenue Feuchères, 30 045 Nîmes cedex 9

Téléphone : 0820 09 11 72

Courriel : prefecture@gard.gouv.fr

Soit auprès de l'ahurie qui nous sert de ministre de la Justice, autrement dit Nicole Belloubet,

Cabinet de la garde des Sceaux

Adresse postale : 13 place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01

Téléphone : 01 44 77 60 60

Site web : <http://www.justice.gouv.fr>

Merci d'avance aux citoyens responsables qui désireront s'investir ainsi dans la résistance aux indignes qui nous ont volé le pouvoir... et n'ont pas encore fait le tour de leurs méfaits à notre égard.

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression